Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste. Un An.	25 francs.
Six Mois	12 —
Trois Mois	6 —
Étranger non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0.25
Réclames	—	0.50
Faits-divers	—	1.50
Chronique locale	—	2.50

PETIT CALENDRIER

Jeudi 17. — **Saint Grégoire le thaumaturge** — Adoration : Ramilies, Saint-Souplet, Tourffiers.

Soleil : Lever, 7 h. 13 ; coucher, 4 h. 16. — Lune : Lever, 3 h. 12 ; coucher, 4 h. 01.

Vendredi 18. — **Saint Odon.** — Adoration : Clary (ad r. sect.), Bossughem.

Soleil : Lever, 7 h. 15 ; coucher, 4 h. 15. — Lune : Lever, 3 h. 50 ; coucher, 5 h. 00.

VOIR PLUS LOIN

Le Congrès catholique ;

A Wattrelos : Comment on monte un scandale clérical ;

La grève des mariniers ;

Les congrégations et les prêteurs hypothécaires au Tribunal civil de Lille.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

La séance d'aujourd'hui

On annonce que, dès la séance d'aujourd'hui, un incident sera provoqué sur le départ du général André.

On ignore encore sous quelle forme cet incident se produira, mais il émanera d'un radical dissident ou même d'un membre de la majorité. Ce qui est certain, c'est que l'opposition, jusqu'à présent désintéressée dans ce débat et qu'elle ne compte pas intervenir.

NOUVELLE MILITAIRE

M. Raffin, lieutenant au 33e d'infanterie, passe au 5e.

Grève de Tramways à Reims

Reims. — Les ouvriers et employés de la Compagnie des tramways urbains ont déclaré la grève : ils réclament le dépôt du contrôleur départemental. Aucune voiture n'est sortie hier.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les matelots du « Varyag »

Marseille. — Le courrier de Chine et du Japon est arrivé, hier matin, ayant à bord le dernier convoi des survivants du *Varyag* ; il se compose de marins amputés ou paralysés qui font l'éloge de la Croix-Rouge Française et des soins qui leur ont été prodigués.

Un contre-torpilleur russe qui saute

Chefou. — Le commandant du *Rastoropny* s'étant vu, par suite de la tempête, contraint de quitter le port, a fait sauter son navire, hier soir, à 7 h. 1/2, plutôt que de la désarmer.

La nouvelle est confirmée par Saint-Pétersbourg.

Le commandant du destroyer russe a déclaré que tous les forts autour de Port-Arthur sont toujours entre les mains des Russes.

Il confirme que le général Stœssel a été blessé et dit que Port-Arthur a des vivres, des munitions et du charbon pour une année entière.

CONGRÈS CATHOLIQUE de Lille

TROISIÈME JOURNÉE

Les Œuvres des Campagnes

La Commission des Œuvres des campagnes a tenu devant la matinée une séance importante et dont on peut espérer des fruits très heureux.

M. Maurice, docteur en droit, maire d'Attiche, présida la réunion, ayant, à ses côtés, M. le Comte Thellier de Poncheville, président général du Congrès ; M. le comte d'Hespel, président de la Fédération des Associations agricoles du Nord de la France ; le vicomte de Bizemont ; l'abbé François, directeur des Œuvres agricoles ; l'abbé Dehaut, rapporteur général de la Commission, et Lebourreyre, secrétaire.

En tête de la nombreuse assistance, nous remarquons MM. les vicaires-généraux Carlier et Massart ; MM. Arthaud, Comte d'Yeuville, Comte de Nicolaï, beaucoup d'ecclésiastiques, et un grand nombre d'hommes dévoués aux œuvres agricoles.

M. DE BIZEMONT parle du Congrès régional de Saint-Pol et fait remarquer que les œuvres catholiques ne doivent jamais se donner les airs d'œuvres neutres, comme quelques-uns l'ont cru. Il n'y a que dans l'exercice de la charité qu'il ne doit plus y avoir de distinction de personnes.

Avec sa verve toute gauloise, M. de Bizemont explique aussi ce qu'est une caisse régionale et les raisons qui militent pour la fondation d'une semblable institution dans le Nord. Il recommande de placer l'œuvre sous l'égide de la loi de droit commun de 1867 et non sous celle de 1884.

Un intéressant échange de vues s'engage entre **MM. de BIZEMONT, ARTHAUD, d'YANVILLE**, etc., d'où il ressort clairement qu'une caisse régionale serait aussi utile que facile à installer.

Entre autres bons effets on convient que la caisse régionale fortifierait les caisses rurales et assurerait, par ses bénéfices, le contrôle méticuleux de la comptabilité de chacune d'elles.

M. le vicaire général CARLIER entrevoit la force que donnerait cette caisse régionale pour la paix et l'union ; il félicite M. de Bizemont de son initiative et propose d'unir tous les efforts pour atteindre un but si louable.

M. l'abbé DEHAUT donne ensuite lecture de son très intéressant rapport sur les œuvres agricoles. Avec une concision remarquable et une clarté parfaite, le rapporteur prouva que c'est pour les catholiques un devoir absolu que d'agir, au lieu de verser des pleurs stériles sur les malheurs du temps, et que dans les campagnes, l'aide ou l'entre des œuvres agricoles peut et doit être établie.

L'association résoudra la question économique, la charité sera la base de l'association, elle en sera aussi le fruit ; mais par charité il ne faut pas entendre l'aumône versée dans le sein du pauvre, mais bien plutôt l'intérêt porté à son existence, à son métier.

Passant en revue les œuvres agricoles déjà établies, le rapporteur fait l'historique des Syndicats du Nord et de leur fédération, fondée et présidée par M. le comte d'Hespel ; il dévoile la belle floraison d'œuvres annexées à chaque syndicat, en montre la variété, l'utilité, et prouve, en un mot, que la fondation de semblables œuvres est le véritable exercice de la vraie charité, de celle qui rend l'homme meilleur en même temps qu'elle le rend plus aisé.

Parlant de l'Enseignement agricole, le rapporteur fait connaître que des prêtres du diocèse viennent de partir en une grande école d'agriculture pratique d'où ils reviendront agronomes diplômés, prêts à prêter main-forte à l'enseignement professionnel déjà en vigueur tant à Genech qu'à Bailleul et dans d'autres collèges diocésains.

L'orateur insiste sur les effets moraux que produisent ces œuvres. Les faits ont prouvé que l'intérêt, cause de tant d'inimitiés, peut devenir une source d'union ; l'Association sur le terrain professionnel est le digue le plus solide à opposer au socialisme qui menace de tout argentir. Les prêtres trouveront dans le fondation des œuvres agricoles le grand moyen, le seul peut être, de ramener les hommes à l'église qu'ils désertent de plus en plus. Or pour fonder une telle œuvre il suffit de la vouloir. Ce qu'ont fait les prêtres belges ; que les prêtres français le fassent à leur tour et nous serons vite sauvés.

Le remarquable rapport produit une très grande impression ; pour beaucoup d'auditeurs c'est toute une révélation.

M. le vicaire-général MASSART félicite chaleureusement l'abbé Dehaut et tout pénétré des heureux résultats qu'on peut attendre des œuvres agricoles, il demande l'impression du rapport et son expédition à chaque curé de la province ecclésiastique. Le désir de M. le vicaire-général sera accompli à prêva échéance.

M. le vicaire-général CARLIER appuie lui aussi les conclusions du rapporteur et les approuve de tout cœur.

M. le Comte de NICOLAÏ expose ce qu'est la Société des propriétaires chrétiens, dont il est le président.

En son langage toujours pittoresque, toujours franc, **M. de BIZEMONT** fait le procès des propriétaires qui, au lieu d'abaisser en donnant l'aumône, il préfère avec raison l'aide efficace, mais qui force le pauvre à donner sa collaboration et le laisse indépendant.

Si la société de M. Nicolaï ne convertit pas ces propriétaires, dit-il, M. Combes s'en chargera par des moyens à lui. Il est à souhaiter que tous les propriétaires s'inspirent du rapport de M. Dehaut, là est le salut, mais il n'est que là.

M. de Bizemont dit que les curés devraient se faire conférenciers et parler de sujets tels que l'insaisissabilité du bien de famille ; il demande que les anciens religieux deviennent les apôtres du travail et insiste pour que curés et propriétaires ne prêtent jamais le mais au mouvement de dépopulation des campagnes.

M. l'abbé FRANÇOIS présente quelques brochures dues à l'abbé Malherbe, agronome belge ; il les indique comme étant une source très utile à consulter dans l'étude préalable qu'il convient de faire avant d'entreprendre la fondation d'une œuvre agricole. Chacune de ces brochures donne au dévoué directeur des œuvres agricoles l'occasion de fournir de rapides mais très suggestifs aperçus sur les œuvres et leurs résultats.

M. DE NICOLAÏ fait remarquer qu'en Belgique la démoralisé agricole a été organisée par les évêques, sur le conseil donné au cardinal Goossens par le Pape lui-même.

Cette laborieuse séance s'achève par la prière.

Séance de l'après-midi

COMMISSION *des Œuvres d'enseignement*

Au bureau présidé par Monseigneur l'Archevêque, prennent place Mgr Lasoe, MM. les vicaires généraux Maurisse, Massart, Sonnois ; M. Thellier de Poncheville.

L'assistance devient si nombreuse que les places manquent dans la grande salle des réunions.

M. le chanoine BERNOT présente le rapport sur la situation actuelle de l'enseignement primaire dans le diocèse de Cambrai.

En présence des ruines du présent, nous ne devons pas nous décourager, mais chercher le moyen de relever ces ruines et d'assurer l'existence des écoles catholiques par l'institution d'associations paroissiales.

M. Maurice GAND étudie cette institution dont l'idée a été proposée au dernier Congrès de Lyon.

La famille s'est trop désintéressée de l'éducation et de l'instruction des enfants et les confiant à des mains bénévoles et dévouées. Il y avait là un danger dont l'imminence se montre plus visible au moment où les instituteurs religieux sont chassés par l'Etat comme indignes de continuer leurs œuvres.

L'école doit être le prolongement de la maison paternelle : c'est à cette idée qu'il est urgent de revenir pour retrouver la véritable base de l'éducation.

Il faut donc que l'association scolaire groupe d'abord les chefs de famille, puis avec eux le curé, les bienfaiteurs, les amis de l'enseignement libre.

Comme forme légale à donner à cette Société qui aura pour but soit de maintenir les écoles déjà existantes soit d'en instituer de nouvelles, il faut prendre celle qui a été fixée par la loi des associations du 1er juillet 1901, afin de profiter des avantages qu'offre cette loi aux associations déclarées et notamment de pouvoir se procurer les ressources nécessaires pour faire vivre les écoles.

En ce qui concerne le régime intérieur de l'association scolaire, le curé qui en fera partie de droit sera chargé de la haute surveillance de l'école et d'y enseigner la Religion, l'inspection diocésaine pourvoira au recrutement du personnel et les délégués des pères de famille nommés en assemblée générale formeront le Conseil d'administration dont les statuts régulièrement approuvés détermineront les attributions.

Ainsi conçue l'association scolaire existe déjà dans la région lyonnaise et dans d'autres régions.

Du 1er janvier au 1er septembre de cette année, 170 déclarations d'associations de ce genre ont paru au *Journal Officiel* et le premier bien qui en est sorti partout où elles furent établies, fut de rappeler aux familles qui s'en étaient trop désintéressées que l'éducation et l'instruction de leurs enfants constituent pour elles plus encore qu'un droit un devoir et le plus important de leurs obligations.

Après une discussion entre M. Thellier de Poncheville, M. Good, M. Toussaint et quelques autres membres du Congrès sur la manière de fonder ces associations scolaires, le principe de leur institution dans le diocèse de Cambrai, a été voté par l'Assemblée.

LA SÉANCE DU SOIR

Depuis longtemps on n'avait vu entant de monde aux séances du soir. La salle Ozanam était comble hier encore.

Mgr Williez, évêque d'Arras, présidait, ayant à ses côtés M. le vicaire général Carlier, Mgr Godin, doyen d'Albert ; M. l'abbé Hoguet, M. Thellier de Poncheville, M. Lerolle, député de Paris ; M. le chanoine Janvier, M. Toussaint, ancien magistrat, avocat à la Cour de cassation ; M. Nourrisson, M. le vicomte de Bizemont, etc., M. Camille Bataille, le sympathique et dévoué secrétaire général du Congrès.

Après la prière et quelques mots de remerciements à Mgr Williez, M. Thellier de Poncheville présente M. Lerolle et fait son éloge, ainsi que celui de M. le chanoine Janvier, successeur dans la chaire de Notre-Dame des PP. Lacordaire et Monsabré.

Discours de M. Lerolle

L'ACTION CATHOLIQUE

M. Lerolle prend aussitôt la parole et prononce un superbe discours, dont voici une bien imparfaite analyse :

Je n'ai pas à démontrer la nécessité de l'Action catholique, dit en substance l'éloquent député de Paris. Nous savons quelle est la guerre que nous soutenons aujourd'hui, après toutes les persécutions que nous avons vues et subies. C'est à une révolution sociale que nous assistons sans nous en douter peut être, c'est à la tentative de substitution à la société chrétienne d'une société matérialisée, minée par le scepticisme et l'individualisme.

Le scepticisme a fait des ravages parmi les savants et les philosophes, mais a causé des désastres dans l'âme populaire. Que peut devenir, en effet, une société sans idéal ?

Au scepticisme il faut répondre par la propagande des idées, à l'individualisme qui en est la conséquence, il n'y a qu'un remède : que dans la pratique des œuvres de bienfaisance.

Nous avons, nous catholiques, à nous reprocher une timidité excessive et une méconnaissance des doctrines et des efforts de nos adversaires.

La timidité vient souvent d'une faute d'éducation et d'une faute personnelle.

Il ne faut pas seulement se contenter de préserver l'enfant, il faut lui former du caractère. Il ne faut pas que l'enfant reste passif après avoir reçu les idées de vérité ; il est nécessaire qu'on l'aide et qu'il s'aide lui-même par l'étude à affermir ses croyances. Il ne devra pas seulement s'appliquer aux questions religieuses, mais à toutes les grandes questions de notre temps, aux questions sociales surtout.

On attend de nous beaucoup, parce que nos doctrines promettent pour nous... Il se trouve malheureusement des ouvriers désabusés des utopies, qui se tournent vers les catholiques et leur disent : Qu'allez-vous nous donner, vous ?

Faut-il que nous soyons ignorants des solutions conformes au christianisme que nous pourrions leur apporter ?

M. Paul LEROLLE
Député de Paris

S'il arrive que nous manquions de connaissances suffisantes, nous préférons le flanc à la critique que nous nous confessons dans le passé, que nous ne nous plaisons que dans les choses vieillies, alors que nous avons pour nous l'avenir, pourvu que nous le voulions.

Nous ignorons trop le détail des doctrines et des idées de nos adversaires, bien que nous en ayons quelque connaissance générale.

Faisons donc de l'action catholique dans nos œuvres et en dehors de nos œuvres.

Au-delà des œuvres purement catholiques, œuvres de bienfaisance, établissements d'instruction, œuvre de la presse, hélas ! trop négligée, il y a celles par lesquelles on peut agir directement au peuple, sans masque, sans faiblir, sans nous compromettre.

Allons dans la grande foule, notre devoir est de chercher un point de contact avec les hommes, qui sont nos adversaires en religion, mais qui respectent l'idée de patrie, l'idée de Dieu, l'idée de justice, la liberté d'enseignement, la liberté sans épithète, toute liberté. Que de bien nous pourrions faire !

Faisons de la politique, de bonne politique ; loyalement et fièrement, acceptons les alliances de ceux qui veulent combattre avec nous, mais en donnant à comprendre qu'il faut compter avec les catholiques.

Notre place est dans les œuvres de prévoyance et de dévouement, créées par le catholicisme, pourquoi nous en abstiendrions-nous ?

Ne négligeons même pas les Sociétés où nous pouvons rencontrer des plaisirs honnêtes.

Sachons nous unir et ne pas nous décourager. Nous unir ? L'avons-nous toujours fait ? Et ne devons-nous pas une bonne fois laisser les mesquines rivalités ? — A quoi bon ? Que souvent cette parole a été dite ! Et cependant, dans ce pays de Jeanne d'Arc, humainement nous ne devons pas désespérer. Nous lettrons pour l'Eglise et pour Dieu.

Courage ! Hauts nos cœurs ! Sachons que rien ne doit être plus fort que notre volonté de faire le bien. Inflexibles dans nos devoirs, attendons patiemment l'heure du triomphe, l'heure de Dieu qui sonnera !

DISCOURS *de M. le chanoine Janvier*

DU DEVOIR DES CATHOLIQUES

Lorsque les applaudissements ont cessé, Mgr Williez félicite M. Lerolle, puis il donne la parole à M. le chanoine Janvier, qui, dès les premiers mots, conquiert son auditoire par son éloquence vibrante et son ardeur tout apostolique.

Il est incontestable, dit-il, que le monde traverse une crise violente. La tempête fait rage non-seulement chez les catholiques, mais chez les protestants, les libres-penseurs, les schismatiques et jusque chez les tribus sauvages, où l'on a réussi dernièrement à introduire cette secte inconnaissable qui en veut à toutes les idées généreuses, à Dieu lui même.

Mais si, en France, nous sommes sans illusions, nous ne pouvons être sans espérance. Ce serait un crime de nous laisser aller au découragement et de prendre rang parmi les prophètes de malheur. Oui, le mal est immense, le mal est profond ; le bien est immense aussi, profond aussi, mais plus puissant que le mal.

Quels sont nos devoirs en face de notre situation ?

Vis-à-vis de la vérité, nous devons accepter la vérité catholique dans son intégrité et dans sa pureté. La vérité catholique est capable de saisir le monde, le monde de tous les temps, de toutes les classes, de toutes les professions, parce que Dieu l'a ainsi instituée. Il ne faut pas que nous soyons à moitié chrétiens, il faut que nous le soyons entièrement et que nous acceptions l'Evangile sans la moindre modification.

Du nous faite à l'Syllabus ? Relevons le gant et montrons que ce document si incriminé condamne, en réalité, le panthéisme, le rationalisme, le naturalisme, les principes en vertu desquels l'Etat prétend faire de nous des esclaves, le libéralisme, qui n'est que le faux progrès, le fausse civilisation, et qui n'aboutit qu'à la barbarie.

Pour arriver à la pureté de la doctrine, il faut beaucoup étudier, nous soumettre aux enseignements et aux oracles du Pontife romain, qu'il soit Grégoire XVI ou Pie IX, Léon XIII ou Pie X, parce qu'il est Pape de Dieu, vicaire de Jésus-Christ. Il faut aussi avoir du courage, se dégager de tous les préjugés, qui viennent soit du passé, soit du présent :

Quel est notre devoir vis-à-vis du bien ? Il est résumé dans un mot, le sacrifice. Il faut que nous soyons des hommes de sacrifice pour défendre le bien et le promouvoir. Soyons généreux — et ici M. le chanoine Janvier fait une très délicate allusion à la générosité de catholiques du Nord, qu'il voit dans la salle, qu'il ne nomme pas, mais dont tous savent le nom — soyons généreux, que ceux qui sont riches se privent du luxe et du superflu, et ils feront profiter les œuvres et les pauvres. En donnant à Dieu, on ne s'est jamais appauvri.

Sachons notre repos. Nous sommes assiégés par le mal, l'enfer, la franc-maçonnerie, allons eux remparts. Il vaut mieux se rendre en exil, être blessé, mourir vaincu, que de rester dans l'inaction et l'inutilité. Ne rien faire dans une heure comme celle-ci, c'est toujours mal faire.

Il faut que nous sacrifions aussi ce que nous avons de plus cher, nous mêmes, en prenant modèle sur Jésus-Christ, qui nous a sauvés par le sang et la mort.

Sans l'unité par le sacrifice nous sommes perdus. L'unité, la doctrine de l'unité, voilà ce qui nous donnera la vie et la victoire. Le peuple verra enfin que les catholiques sont ses véritables amis, comme cet ouvrier de Paris, qui, au sortir d'une réunion électorale, apostrophant M. Lerolle et lui disant : « Je hais tout ! » fut vaincu par la réponse du vaillant député : « Et moi, je vous aime ! »

Ce magistral discours a été haché d'applaudissements, cela va sans dire.

Après les chaleureuses félicitations de Mgr Williez et la réitération de la prière, la séance a été levée.

Journée du jeudi 17

Le matin. — Au cercle de la rue Marais : de 9 h. à 10 h. : Commission de l'Art chrétien ; de 10 h. à 11 h. : Commission de la Presse ; de 11 h. à 12 h. : Commission des Conférences.

Après midi. — Salle Ozanam : à 3 heures : séance solennelle de rentrée des Facultés catholiques.

Pas de séance le soir.

Journée du vendredi 18

Le matin. — Cercle de la rue Marais : de 9 h. à 12 h. : Réunion de la Commission des Patronages et Œuvres postscolaires.

Après-midi. — De 3 h. à 6 h. : Séance très importante sur l'Action catholique et l'organisation générale.

Le soir. — A 8 h. Salle Ozanam : Discours de M. Marcotier, avocat à Saint-Etienne, sur l'*Union des femmes chrétiennes de la Loire*.

Discours de M. Toussaint, avocat à la Cour d'appel de Paris sur les *Catholiques et l'enseignement*.

***

Les personnes qui par erreur n'auraient pas reçu de carte d'entrée peuvent s'adresser au Cercle catholique, 18, rue Marais, de dix heures à midi, et de deux heures à cinq heures.

On peut retenir des places, pour la Salle Ozanam, moyennant une rétribution de 0,50 centimes par chaise.

Nous rappelons que l'on peut retenir des places pour la séance de clôture de l'Hippodrome, du Dimanche 20 Novembre, aux prix de 2 francs pour les chaises de parterre, 1 fr. pour les stalles et premières. S'adresser au Bureau du Congrès, 18, rue Marais.

LILLE

Les Rosati de Flandre. — Les Rosati de Flandre ont inauguré, hier soir, la série de leurs conférences de la saison d'hiver. Dans la salle de la rue de l'Orphéon, notre confrère de l'*Echo du Nord*, qui est en même temps directeur du *Beffroi*, M. Léon Bocquet, a entretenu son auditoire, où se trouvaient nombreux les lettrés et les artistes, du grand poète lillois Albert Samain et de son œuvre.

Avec une poétique éloquence, M. Léon Bocquet a retracé la vie de Samain, qui fut mélancolique et courte, mais tout entière consacrée à la poursuite de son idéal et au culte des muses.

Le succès lui vint tard. Ce ne fut qu'en 1893 (il avait 35 ans) que parut son premier volume de vers : *Au Jardin de l'Infante*, et c'est seulement en 1897, qu'après un article fort élogieux de M. François Coppée, l'Académie récompensa ce recueil du prix Archon-Despérouses (3.000 fr.). Cet article et cette récompense le mirent enfin en relief.

Son second recueil : *Aux flancs du vase*, qui parut en 1898, eut moins de succès. A peine était-il publié qu'une grande douleur atteignit le poète. Sa mère mourut et lui, qu'une maladie de langueur rongeait déjà, en conçut une tristesse qui le conduisit au tombeau. Il mourut le 18 août 1900.

Depuis sa mort, un nouveau volume de poésie a paru, *Le Chariot d'Or*, ainsi qu'un volume de contes et un drame en vers *Polyphème*, d'un pathétique intense. Il reste des œuvres inédites. M. Bocquet en publiera quelques-unes dans le livre qu'il prépare sur le poète, son ami, et qui paraîtra dans le *Mercure de France*, au début de l'an prochain.

Dans ses commentaires sur l'homme et l'œuvre, M. Bocquet nous a montré Samain sentimental et fastueux, parfois énergique et souvent accablé, enfermant son âme tout entière dans ces splendides poésies qui composent *Au Jardin de l'Infante* et *Aux flancs du vase*.

Avec une admiration émue, il a lu quelques-uns de ces poèmes, d'un art si élevé, d'une langue si riche et si souple, d'un sentiment si subtil et si profond, où se révèle l'exquise sensibilité du cœur du poète.

La lecture de ces beaux vers a été accueillie par des applaudissements enthousiastes, et l'assistance fait aussi grand succès à la conférence abondamment documentée et d'une forme très littéraire de M. Bocquet.

M. le docteur Vermersch, vice-président des Rosati, qui présidait la réunion et qui avait présenté M. Bocquet au début de la séance, n'a fait que traduire l'impression unanime en lui adressant, à la fin de la causerie des félicitations chaleureuses.

Fourneaux économiques. — L'ouverture des Fourneaux économiques est fixée au lundi 21 novembre 1904. Les distributions d'aliments se feront tous les jours ; dimanches et fêtes exceptés, de 11 h. 1/2 à une heure.

Lieux de distribution : Rue Lottin, ancienne Ecole municipale ; rue de Bouvines, ancienne Mairie de Fives ; rue Manuel, ancienne Eglise de Wazemmes ; rue Fombelle, 18 ; rue Fénélon, ancienne Ecole municipale ; rue de la Baignerie, ancien Hôtel des Pompiers ; Porte de Canteleu, près du poste de l'Octroi ; rue du Béguinage, au Dépotoir.

La Compagnie des Tramways électriques a l'honneur d'informer MM. les abonnés qu'à l'avenir, ils pourront retirer leur carte, suivant les indications qu'ils donneront : 2, rue Auber, kiosque de la place de la Gare, dépôt du Lion-d'Or et dépôt de Mercq-en Barœul. Ces retraits devront être opérés le 3 pour la période à courir du 1er, et le 16 pour celle qui court du 16.

Pour le bonne marche du service, il est rappelé aux intéressés que la demande devra être établie avec beaucoup de soins, à toute fin d'éviter les erreurs, et remise quatre jours à l'avance aux endroits désignés plus haut.

Cosmorama mouvant. — Théâtre pittoresque de la nature, 3, rue Jean-Roisin. — Programme du jeudi 17, au samedi 19 novembre : La Riviera, les Alpes, les lacs Italiens, l'Italie du Nord, Gênes, Milan, Turin, saint Antoine de Padoue, etc.

Entrée permanente de 1 h. à 10 h. du soir, 0,50.

« **Réveil Orphéonique** ». — Le tirage de la tombola du « Réveil Orphéonique » aura lieu le dimanche 20 novembre.

Les détenteurs de carnets sont priés de les remettre avant vendredi 17 novembre. Passé cette date les leur resteront acquis.

Union du Nouveau-Lille. — La réunion mensuelle de l'Union du Nouveau-Lille se tiendra le samedi 19 novembre, à 8 h. 1/2 précises du soir, dans la grande salle des fêtes, rue Léon Gambetta, 225.

Cette réunion sera présidée par M. Léon Dambrine, conseiller municipal, président de la Commission des fêtes de l'Union du Nouveau-Lille.

Cette commission organise pour cette soirée un concours de piquet et un concours de bas.

Les inscriptions pour les concours commenceront à 8 h. 1/4 et seront closes à 9 h. 3/4.

En vue de l'organisation de l'Arbre de Noël, et pour permettre à la Commission des Fêtes de prendre note du nombre des enfants, de leur âge et de leur sexe, des Commissaires se tiendront pendant cette réunion à la disposition des adhérents munis de leur livret de famille, pour prendre les inscriptions de l'Arbre de Noël.

Les sociétaires empêchés d'assister à cette réunion pourront s'adresser au Gérant du Nouveau-Lille, chargé des inscriptions le mercredi 23, vendredi 25, de 7 h. à 9 h. du soir, et le dimanche 27, de 10 h. à midi.

Passé cette date, aucune réclamation ne sera admise.

Dans la même réunion il sera procédé à l'élection d'un président en remplacement du regretté docteur Van Pottelghem.

Une grève. — Quarante tisseurs de l'établissement Lechat, rue de Lannoy, ont quitté le travail.

Les grévistes se plaignent de l'abondance des amendes.

Par suite de leur absence, 20 préparateurs chôment.

On croit que ce conflit sera de courte durée. A la suite d'une entrevue qui a eu lieu dans l'après-midi, les grévistes ont décidé de reprendre le travail ce matin.

Une fillette écrasée. — Sous ce titre, nous avons relaté l'accident survenu, place Simon-Vollant, à une petite fille, Yvonne Vernier, 6 ans. Le conducteur peu consciencieux a été retrouvé : c'est un sieur Florent Provost, domestique chez Mme Bahague, distillateur à Wez-Macquart.

M. Chauvin a transmis le résultat de son enquête au Perquet.

Pendant l'absence de Mme veuve Laurent, boulevard Victor Hugo, 127, un cambrioleur s'est introduit chez elle et a dérobé toutes ses petites économies.

Le même fait s'est produit au détriment de M. Jean Chantreau, 70, rue de Lannoy, 13 fr. 50 ont ainsi disparu.

Malheureux accident. — Mercredi après-midi vers 2 heures, Mme Smitt, rue Dondle, 38, s'apprêtait à couper une tartine pour son fils Louis, 15 ans.

Mme Smitt, par suite d'un faux pas, tomba avec le couteau qu'elle tenait à la main.

La fille fut atteint au bras gauche ; il a une entaille de 6 à 7 centimètres. Le docteur Ladrière a donné ses soins.

Un blanchisseur brutal. — Mardi soir, vers 8 h., Mlle Levin, 25 ans, rue des Fleurs, 10, passait, rue de Paris, au coin de la rue Lottin ; elle croisa la voiture d'un blanchisseur de Lomme, au moment où le conducteur faisait claquer son fouet si maladroitement qu'il atteignit à l'œil Mlle Levin qui lui fit des observations très compréhensibles.

Au lieu de s'excuser, le blanchisseur frappa la jeune fille à coups de poing.

Mlle Levin a porté plainte et M. Chauvin, commissaire du quartier enquête.

Commencement d'asphyxie. — M. Pablo Amespil, consul de la République Argentine, rue Saint-Sébastien, a failli être asphyxié. Sa domestique inquiète de ne l'avoir pas encore aperçu hier à 11 heures du matin, monta à sa chambre, sentit une forte odeur de gaz, prévint les voisins qui enfoncèrent la porte.

Un fourneau à gaz qui brûlait avait vicié l'atmosphère. Le consul était évanoui. Trois médecins MM. Reumaux père et fils et Hulleux ont pu le rappeler à la vie.

Le feu s'est déclaré mercredi soir, vers sept heures, chez M. Thery-Baroux, marchand en gros, rue des Arts, 24.

Le feu avait pris naissance dans une poutre mitoyenne des maisons portant les nos 24 et 26.

Les pompiers de la mairie ont travaillé pendant deux heures avant de pouvoir éteindre le feu.

Un vélo déposé devant un estaminet de la rue de Béthune a été dérobé mercredi après-midi.

Le propriétaire M. Boets, boucher, rue Pasteur, a porté plainte.

Les petits faits. — Abel Carey, 36 ans, a été arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Boulogne.

« **GANT PERRIN** », le meilleur, 89, r. Nationale Lille. Chaussures (jeudi, dernier) rue de la Vieille-Réclame, prix exceptionnels. Le GANT PERRIN est incomparable par sa qualité et son élégance.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Du 6 au 12 novembre

Naissances 108 (55 garçons, 53 filles). Moyennes par jour : semaine actuelle 14,7 ; précédente 12,8 ; correspondante 15,2.

Mariages 29.

Décès 84 (38 masculins, 44 féminins). Moyennes par jour : semaine actuelle 11,7 ; précédente 8,5 ; correspondante 12,2.

Les causes principales de décès sont : phthisie pulmonaire 16, diarrhée infantile 7, bronchite et pneumonie 1, apoplexie cérébrale 11.

Répartition des naissances et décès par quartier : Hôtel de ville, 6 naissances, 2 décès ; La Gare Saint-Sauveur, 5 n., 8 d. ; Moulins, 18 n., 9 d. ; Wazemmes, 30 n., 14 d. ; Vauban, 14 n., 6 d. ; Saint-André, 5 n., 17 d. ; Esquermes, 7 n., 10 d. ; Saint-Maurice, 7 n., 4 d. ; Fives, 16 n., 6 d. ; Canteleu, 3 n., 3 d. ; Sud, 5 n., 5 d.

Températures extrêmes de la semaine : 6 (mardi 8 novembre). Maximum 12 (mardi 8 novembre).

Etat-Civil de Lille

Dragées et Boîtes pour BAPTÊMES
5, rue de Fives, THOMAS FILS, prés. de Lille, Lille
de 15 novembre 1904

Naissances. — Bracke Simone, rue de l'Arbrisseau, cité Vignal, 5. — Bury Emile, rue François Sacs, 44. — Mahieu Paul, rue des Postes, 14 ; — Martyr Alice, rue de l'Abbaye-Saint, cour Loubert, 15. — Guelton Lucienne, rue de la Barre, 65. — Delobel Victoire, rue de Pôle-Nord, 12. — Thomas Claire, rue André-Chénier, 9.

Décès. — Pendinger Joseph, 2 mois, rue Balzac, int. — Declerck Caroline, 84 ans, épouse de Benoit Lorageux, rue Roore, 5. — Dumortier Gabriel, 66 ans 1/2, célibataire, rue Malpart, 30. — Poulet Louis, 78 ans, veuf de Zoé Legroux, rue du Vieux-Faubourg, 14. — Dassonville Virginie, 60 ans, veuve de Charles Brame, boulevard Victor Hugo, 199 bis. — Willebois Natalie, 68 ans, veuve de Henry Chrétien, rue Thiers, 14. — Delobel Victoire, 1 heure, rue du Pôle Nord, 12. — Debois Amélie, 76 ans, veuve de Désiré Cliquennois, rue Manuel, 84. — Debay Charles, 82 ans, veuve de Roseline Bondein, rue de Roubaix, 42. — Tabon Odile, 53 ans, rue du Faubourg de Roubaix, 381.

SAVON DU CONGO *Hors concours 1900 produits hygiéniques.*

FLERS. — Accidents de travail. — Un chaudronnier, Gérard Dumont, 45 ans, rue Jeanne-d'Arc, 19, de chez MM. Leveugle, rue de l'Ommelet, à Roubaix, blessé à l'œil gauche, un mois de repos.

PREMESQUES. — Vagabond. — Ezingard Charles, 30 ans, originaire de la Côte-d'Or, a été arrêté à Prémesques pour vagabondage.

ARMENTIERES

Assistance médicale gratuite. — *Liste des indigents.* — La présidente de la délégation spéciale de la ville d'Armentières donne avis que l'état des modifications apportées à la liste d'assistance médicale gratuite pendant le 3e trimestre 1904, est déposé à la Mairie, bureau du Secrétariat, où les intéressés sont admis à se prendre connaissance tous les jours non fériés de neuf heures à midi, et de deux à cinq heures, jusqu'au 5 décembre prochain.

ARMENTIÈRES. — Naissances. — Petit Gustave, rue des Rotours, 12. — Radant Fernande, rue des Murets, maison Dufour, 2. — Lemin Gervais, rue du Faubourg-de-Lille, cour Dascoup, 12.

Décès. — Vincent Théodore, 46 ans, rue Sadi-Carnot, 164. — Colet Pierre, 63 ans, Chemin-Vert, 3.

Garcette Désiré, 70 ans, rue Neuve, 77. — Bailleul François, 70 ans, rue Denis-Papin.

FUMEURS, PLUS D'ALLUMETTES !!! Voir annonce

ROUBAIX

Aujourd'hui

Œuvre des églises pauvres. — L'Exposition des ouvrages brodés et confectionnés par les Dames de l'Œuvre des églises pauvres (paroisse Notre-Dame) a lieu dans une des salles attenantes à l'église Notre-Dame, jusqu'au jeudi 17 novembre, de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. Un salut sera chanté en la même église, le jeudi 17 novembre, à 5 h. 1/2.

Remarquons, faites vos achats chez les commerçants de votre ville, c'est pour vous un devoir social.

A **Saint-Jacques**, Roubaix, confections pour dames. Spécialité. Exposition et mise en vente des dernières nouveautés.

Interruption de circulation sur le pont du Blanc-Seau. — En raison de réparations à exécuter au tablier du pont tournant du Blanc-Seau, la circulation sera interrompue sur ce pont jusqu'au 18 novembre, à 8 h. du matin. Pendant ce temps, les voitures passeront par le pont du Fresnoy.

Aux « **Ciseaux d'Argent** », mercerie, 57, rue de Lannoy, grand choix de Fourrures, Cadeaux utiles pour fêtes. Nouveautés de la saison.

Au Cimetière. — Le maire de la Ville de Roubaix donne avis que les exhumations vont recommencer à avoir lieu dans le 22e compartiment de terrain commun du Cimetière, ouvert le 9 Avril 1883 et clos le 15 Novembre.

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes de bois, de fer ou de pierre, placées dans ce compartiment sont priées de les faire enlever dans le délai réglementaire, à défaut de quoi il y sera procédé d'office par des agents de la Ville, conformément au Règlement du Cimetière.

Pour faire enlever les dites épitaphes, on devra s'adresser à M. le Conservateur du Cimetière, chargé de la surveillance de ces opérations.

Ecole nationale des Arts industriels. — A 7 h. 3/4 du soir, au grand amphithéâtre, conférence d'électricité industrielle par M. le professeur Séguin. Programme : Générateurs mécaniques d'énergie électrique ; Machines d'induction électrostatique ; Electrophore ; Additionneurs et multiplicateurs d'induction ; Lois de variation de la charge ; Machines de Holtz et